Togo & Bénin : culture, nature et vaudou

Jours:	15
Prix à partir de:	1700 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★★★☆☆

Minorité ethnique Culture
Hors des sentiers battus
Faune et Flore Artisanat et vie locale

Deux pays en un seul voyage : **le Togo** et **le Bénin**. Ce parcours est un ensemble de découvertes et d'évasions qui vous amène au **cœur des traditions** des cultures et ethnies de ces deux pays dont les pratiques se ressemblent et se rejoignent. Danses traditionnelles, rythmes sacrés, tribus reculées, rites et scarifications, veillées nocturnes sont les principales caractéristiques de ce voyage de deux semaines en Afrique de l'Ouest. Un **voyage inoubliable** !

Jour 1. Bienvenue au Togo !

Lomé

- Arrivée à l'aéroport de **Lomé** au Togo. Nous sommes accueillis par l'équipe locale puis transférés à notre hôtel. Notre guide coordinateur nous fait une présentation du programme et nous fournit les diverses informations utiles.
- Nuit à Lomé.

Jour 2. Découverte de Lomé

Lomé

- Après le petit-déjeuner, nous nous lançons dans un tour de la ville de **Lomé**, joyeuse capitale du Togo où se mêlent modernité et traditions.

  Au grand **marché Assiganmé** nous découvrons les *Nana Benz*, célèbres commerçantes de tissus imprimés.

  Le **marché artisanal** est quant à lui l'endroit idéal pour acheter des souvenirs. Le visiteur avisé peut y découvrir des articles de valeur et on peut y observer les artisans à l'œuvre : batik, sculpture sur bois, gravure, tissage, ...

  Enfin, le **marché aux fétiches** nous ouvre les portes de la pharmacopée traditionnelle.
- Lomé, c'est aussi les grands monuments comme la place de la liberté, la place de l'indépendance ou encore son fameux **musée national des arts**. Nous n'oublions pas d'aller faire un tour du côté du **port de pêche** où les pêcheurs sont toujours au rendez-vous.

Jour 3. Kpalimé, une ville authentique dans une nature généreuse

Lomé
130km - 2h 10m
Kpalimé

- Nous quittons ce jour la côte sud en direction de Kpalimé. En route, visite et rencontres avec des peuples qui, fuyant les guerres, vivent sur le flanc des montagnes et pratiquent de l'agriculture intensive.
- Région du café et du cacao, Kpalimése trouve dans un **environnement naturel de toute beauté** encerclé de collines aux bois épais et de vallées profondes. Le **pic d'Agou** (plus haut sommet du Togo) est couvert de forêts denses et parsemé de petits villages. De nombreuses **cascades naturelles** permettent de se rafraîchir au bord de l'eau. Kpalimé est également le plus **important centre artisanal** du pays où se sont installés un très grand nombre d'artistes et artisans : sculpteurs sur bois, batikeurs, potiers, tisserands, calebassiers, ...
- A notre arrivée nous partons visiter les cascades de Womé, que nous atteignons après un court trajet en voiture suivi d'une petite marche à travers la forêt. Le lieu est **idyllique pour la baignade**, l'eau suffisamment profonde et agréablement fraîche !

Jour 4. Randonnée au mont Agou

Kpalimé

- La journée entière est consacrée à la **découverte de Kpalimé et de ses environs**. Après un tour à son **marché très vivant et coloré**, nous partons en directions du **mont Agou**, qui à 986 mètres d'altitude est le **point culminant du pays**. Le **centre artisanal de Kloto** avec ses différents ateliers sera également sur notre programme. C'est l'un des meilleurs endroits pour échanger directement avec les artisans et se procurer des objets d'art en bois tropicaux : ébène, teck, acajou.
- Randonnée à pied chez les villageois vivant sur le flanc des montagnes. Avec leur autorisation, nous rentrerons dans leurs maisons. La fraîcheur tropicale humide de la forêt, les champs de cacao, de café, sur des pentes souvent bordées de ruisseaux, de sources et surtout de belles vues panoramiques, ... **la balade est un enchantement** !
- Retour à Kpalimé pour la nuit.

Jour 5. Histoire de l'esclavage

Kpalimé
150km - 2h 30m
Agbodranfo
15km - 15m
Aneho

- Ce matin nous visitons Agbodranfo, ancienne cité portugaise devenue une tranquille petite ville coincée entre le lac Togo et l'océan. Ancien **port esclavagiste** situé à 30 kilomètres de Lomé, elle a été reconnue comme faisant partie de la **"Côte des esclaves"**.

  On peut y découvrir quelques vestiges de ce passé tels que la **maison des esclaves** (Woold Home) ou le **puits des enchaînés**, ainsi que la localité de Glidji, lieu de la *cérémonie de la prise de la pierre sacrée*. Nous consacrons une bonne demi- journée participative et d'échanges dans le quotidien des habitants d'Agbodranfo.
- Arrivée à Aneho où nous nous installons à l'hôtel.

Jour 6. Ouidah, porte d'entrée au Bénin

Aneho
70km - 1h 10m
Ouidah (Bénin)

- Nous faisons ce matin le transfert vers la ville de Ouidah, proche de la côte atlantique, notre **porte d'entrée en terres béninoises**.
- Nous consacrons la journée à de **longues heures de flânerie** dans cette ville historique et commençons par le **temple des Pythons**. Celui-ci se trouve en face la **Basilique de l'Immaculée-Conception**, la cathédrale de la cité, avec laquelle il forme un **contraste saisissant**.
- Puis nous nous dégourdissons les jambes en explorant la **forêt sacrée de Kpassé**. Il s'agit d'un coin boisé où se dressent des **arbres centenaires**. Nous prenons plaisir à la découverte de son **temple vodoun** avec ses statues de divinités vaudous, ainsi qu'à la contemplation de l'**arbre iroko du roi**.
- La **Route des esclaves** demeure un circuit immanquable à Ouidah. Nous arpentons plusieurs kilomètres de plage pour retracer une à une les 5 étapes de ce sentier, **symbole de la traite négrière au Bénin**.

- Nous terminons notre visite de la ville par une petite halte à la **fondation Zinsou** pour admirer l'**art contemporain d'Afrique**.

Jour 7. Cité lacustre de Ganvié et Porto Novo

Ouidah (Bénin)
50km - 1h
Ganvié (Bénin)
70km - 1h 40m
Porto Novo (Bénin)

- Nous nous dirigeons ensuite vers la cité lacustre de Ganvie. Ce village est implanté au milieu du **lac Nokoué** et est habité depuis 1770 par les Toffin, une tribu qui fuyait les **conflits inter-ethnies** et les **vices de l'esclavagisme**. Le spectacle qui défile sous nos yeux est exceptionnel : son **marché flottant** aux mille couleurs et aux mille senteurs, et ses **maisons de bambous et de pailles sur pilotis**. La balade se fait en pirogue.
- Puis nous prenons la route pour Porto Novo, la capitale administrative du Bénin. C'est également la capitale du département d'**Ouémé**. Cette belle et charmante ville portuaire se distingue par sa pluriethnicité et surtout par l'**architecture coloniale de ses bâtiments**, classés au Patrimoine mondial de l'Unesco (comme sa Grande Mosquée).

  Cité africaine connue comme le cœur des cultes d'adoration du dieu **Orisha**, trois religions distinctes y prédominent : le **christianisme**, la religion **Yoruba** et le Vaudou, et l'**islam**.
- Nous visitons le **palais Honmé**, avant de poursuivre par un peu d'histoire et de culture avec le **musée ethnographique**. On peut y admirer divers artefacts indigènes comme des masques **Guèlèdè**, des armes et des instruments de musique. La **Grande Mosquée** s'avère quant à elle un **vrai régal pour les yeux** avec ses façades multicolores et son style architectural.

Jour 8. A la découverte du royaume d'Abomey

Porto Novo (Bénin)
65km - 1h 20m
Pobè (Bénin)
110km - 2h
Abomey (Bénin)

- Sur la route d'Abomey, nous passons par **Pobe** rendre une visite de courtoisie aux **femmes "Holi"** et admirer leurs **parures et leurs tatouages traditionnels**. C'est l'une des rares ethnies qui conservent encore leurs cultures.
- Ancienne capitale du Dahomey, la ville d'**Abomey** abrite les palais royaux des anciens rois. Fondée au 16ème siècle, Abomey abrite le musée qui conserve les anciens objets royaux, les parures et trésors de l'ancien royaume. Les lieux furent abandonnés suite à la défaite du **roi Behanzin** face aux colons français. Plus tard, ces castels ont été rénovés par **l'Unesco** et sont devenus des musées historiques.
- Nous visitons la **place Goho** et nous marquons une pause chez les *Hountondji* spécialistes de la transformation et de la fabrication des **objets en or et en cuivre**.

Jour 9. Vers le nord du Bénin

Abomey (Bénin)
75km - 1h 15m
Dassa-Zoume (Bénin)
350km - 5h 30m
Natitingou (Bénin)

- Nous prenons aujourd'hui la **route du nord** et faisons un premier arrêt dans la **ville historique de Dassa-Zoumé**. D'impressionnantes **collines rocheuses** entourent la ville formant un **amphithéâtre naturel de grande beauté** appelé les **41 collines**.
- Avant Natitingou, nous marquons une seconde pose à **Djougou** pour visiter le village de **Taneka Koko**, situé au cœur d'une région principalement occupée par des **chasseurs animistes** et des **agriculteurs de mil**.
- Arrivée à **Natitingou** et installation pour la nuit.

Jour 10. En pays Somba

Natitingou (Bénin)
50km - 1h
Boukoumbe (Bénin)

- Avant de quitter Natitingou, nous visitons le **musée populaire** puis le **marché de la ville**. Possibilité également d'aller prendre un bain dans la piscine naturelle des chutes de Kota.
- Sur la route qui mène vers **Boukoumbe** se trouvent des villages dont la population est **essentiellement agricole**. Boukoumbe est l'une des neuf communes du département de l'**Atacora**, non loin de la frontière avec le Togo. Nous sommes en **pays Somba**, région où l'on vivait nu et à l'écart du reste du monde jusque dans les années 60. Ce n'est qu'en 1975 que le gouvernement "civilisa" ce peuple païen, notamment par la scolarisation.
- A quelques kilomètres de Boukoumbe, nous arrivons au petit village de **Koutagou**, qui en langue Somba signifie "là où il y a le bonheur". Ce village est connu pour ses **tatas Somba**, constructions traditionnelles qui forcent l'admiration. Mais au-delà de ces véritables châteaux forts, le petit village de Koutagou présente une **plaine propice à la randonnée** et aux **échanges avec la population locale**. Nous pouvons aussi admirer les **sommets de l'Atakora** qui, au loin, nous défient...

Jour 11. De l'autre côté de la frontière, le pays Batammariba

Boukoumbe (Bénin)
140km - 2h 30m
Kara

- Continuation vers le fameux **pays Batammariba** qui n'est autre que le pendant, côté togolais, du pays Somba béninois. Les maisons y sont des **fermes-forteresses** à étages originales par leurs formes fortifiées avec des terrasses. Elles sont regroupées en petits villages d'une dizaine d'unités correspondant à un clan, essentiellement dans le nord du Togo et Bénin. Elles sont construites pour contenir tout ce que possède le chef de famille. Au cœur du village, découverte des **tamberma** avec la population pour voir les techniques de construction, le mode de vie du peuple Batammariba et visiter plusieurs types de tamberma. Avec leur autorisation, nous rentrerons dans leurs maisons.
- Ville en pleine expansion, Kara est au cœur de la visite du Nord Togo. C'est ici que l'on trouve un des groupes ethniques les plus nombreux du Togo, les **Kabyés** ou "paysans de la pierre" car ils pratiquent l'**agriculture sur un terrain rocheux**. Les Kabyés ont fait de la région un centre agricole important où l'on cultive de l'igname, du coton, des arachides, et où l'on trouve des mangues ainsi que d'autres fruits. Leurs maisons appelées *Soukala* sont un ensemble de huttes réunies par un mur d'enceinte où ne vit qu'une seule famille patriarcale. **Rencontre et échanges** avec les artisans, notamment les forgerons. Possibilité d'assister au mois de juillet de chaque année aux **festivals traditionnels** Evala, fête d'initiation.

Jour 12. Sokodé

Kara
75km - 1h 30m
Sokodé

- **Sokodé** est l'une des plus grandes villes du Togo. C'est un centre administratif où vivent en majorité les *Kotokolis*, musulmans dont les vêtements rappellent l'Afrique du Nord. Les hommes portent de grands boubous et les femmes le voile au dessus de magnifiques tenues très colorées. La musique et les danses locales ne se rencontrent nulle part ailleurs au Togo. Lors du **festival du couteau**, les rues se remplissent de musique et de danses traditionnelles.
- Visite et découverte de certaines maisons particulières (des tombes de guerriers) auxquels sont encore faites des **offrandes régulières**.

Jour 13. Atakpamé, le refuge montagneux

Sokodé
185km - 3h
Atakpame

- Nous mettons aujourd'hui le cap vers **Atakpamé**.

  Atakpamé est un ville prospère perchée sur une colline et qui complète le **triangle du café-cacao** formé par Kpalimé, Badou et Atakpamé. Autrefois, la ville était un **refuge montagneux**. Plus tard, au cours de la colonisation allemande, la ville devint un **centre agricole et administratif**. Avec un peu de chance, on peut assister à un spectacle de **danse tchébé** sur échasses. C'est une des danses les plus célèbres du Togo et une des spécialités de la région.
- Le **marché central** est situé autour de la place principale de la ville. La nuit tombée, la place devient plus animée et les acheteurs comme les visiteurs marchent au pas de la musique.
- Au barrage de Nangbéto situé non loin de la ville, nous pouvons observer des **hippopotames**.

Jour 14. Notsé et le peuple Ewé

Atakpame
70km - 1h
Notsé

- Notsé est la capitale du peuple **Ewé**. Il ne subsiste pas beaucoup de traces du royaume qui s'y développa vers le XVème siècle mais Notsé reste un lieu mythique pour de nombreux Ewé comme en témoigne chaque année la **plus grande fête traditionnelle du peuple Ewé** : **Agbogbo-Za**.

  Rencontre avec les planteurs d'ananas. Visite des vestiges historiques, témoins de la civilisation des Ewés. Déjeuner avec les planteurs d'ananas.

Jour 15. Bon voyage !

Notsé
100km - 2h
Lomé

- Plus que quelques heures au Togo et nous en profitons pour un dernier tour de ville à Lomé. Nous allons également nous **balader du côté de la plage** pour partager nos **joies et nos émotions**. Quelques achats de souvenirs et rafraîchissements et il est déjà l'heure du transfert vers l'aéroport pour notre voyage retour.

Carte itinéraire

Tarif par personne pour un circuit privatisé

10-10
1700 EUR

Inclus

- L'hébergement
- Les services d'un guide coordinateur francophone
- Les transports pendant l'ensemble du séjour (chauffeur et essence inclus)
- Les activités mentionnées
- Les entrées de site

Non inclus

- L'aérien
- Les frais de visa
- L'assurance
- Les repas et boissons
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les extras

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.